

## MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

### 1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires : Les CM et TD sont obligatoires sauf pour les régimes dérogatoires (salarié, sportif/artiste de haut niveau) qui pourront bénéficier de modalités de contrôle de connaissances adaptées  
 Si le nombre d'absences injustifiées est supérieur à 75% de l'enseignement l'étudiant est sanctionné par un zéro l'ECUE  
 Les absences justifiées donneront lieu à des modalités adaptées de contrôle de connaissances

### 2. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à l'UE de stage uniquement	10 pour le stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle continu intégral sans rattrapage avec un minimum deux notes pour chaque ECUE</li> <li>• En cas de seconde chance se fera par le re-calcul des notes existantes.</li> <li>• Concernant le stage, la seconde chance se fera par une amélioration du dossier</li> <li>• Concernant le BCC « Assurer des responsabilités au sein d'une structure 2 » au S2 une note plancher de 10 sur l'UE stage et suivi de stage est obligatoire pour valider le BCC</li> </ul>
Règles de compensation (Master)	sans objet		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de compensation entre les semestres</li> <li>• Compensation entre ECUEs d'un même bloc</li> <li>• Pas de compensation entre les blocs</li> </ul>

### 3. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
S2	4	6	
S4	4	8	

### 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation		
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté		
Module de préparation à l'insertion professionnelle		
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)		